

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif  
au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la  
société « Globex Investissement SA » du contrôle exclusif des sociétés  
« Logic Transport SARL » et « Logic Overseas SARL » à travers  
l'acquisition de 100% du capital social et des droits de votes y afférents**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernées :**

- **L'acquéreur :** La société « Globex Investissement SA » ;
- **Les cibles :**
  - La société « Logic Transport SARL » ;
  - La société « Logic Overseas SARL ».

**Nature de l'opération**

- Prise du contrôle exclusif.

**Secteurs économiques concernés**

- Secteur du transport des marchandises.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 17 juin 2024.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Globex Investissement SA » du contrôle exclusif des sociétés « Logic Transport SARL » et « Logic Overseas SARL » à travers l'acquisition de 100% du capital social et des droits de votes y afférents.

« Globex Investissement » est une société anonyme de droit marocain, qui exerce une activité de commissionnaire de transport, incluant notamment les opérations de règlement des transferts en provenance de l'étranger et le transport express de courriers.

« Logic Transport » est une société à responsabilité limitée de droit marocain, active dans le transport de marchandises.

« Logic Overseas » est une société à responsabilité limitée de droit marocain, ayant pour objet toute opération d'agence maritime, de consignation, de transport national et international, routier, maritime et aérien.

Fait à Rabat, le 06 Juin 2024